

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE**

LARDIER et VALENCA

Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 17-2014

SEANCE du Jeudi 24 Avril 2014

Nombre de Conseillers :
en exercice : 11
Présents : 11

L'an deux mille quatorze et le jeudi 24 avril 2014 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 17 avril 2014 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: Mme BLANC Danielle, M. CORDIER Jean, M. COSTORIER Rémi, M. FAURE Jean-Claude, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme TRUCH Céline

Secrétaire de séance : Jean CORDIER

Objet : Approbation compte de gestion

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuver le compte de gestion de l'exercice 2013

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, est approuvé par la présente assemblée.

Le Maire

Rémi COSTORIER

